

Procès France Télécom: «Le devoir, c'est de parler. Pour ceux qui ne sont plus là.»

PAR DAN ISRAEL
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 15 JUIN 2019



Yves Minguy en 2011. © Mathieu Magnaudeix et Hugo Vitrani

Dix ans après s'être vu annoncer son transfert imminent dans un centre d'appels de France Télécom et s'être enfoncé dans la dépression, Yves Minguy témoignait jeudi 13 juin au procès de l'entreprise. L'ancien informaticien dévoué, trente-cinq ans de maison, revient pour Mediapart sur ce moment fort. Il dit son incompréhension devant un Didier Lombard « *imperturbable* ».

Le 17 juin 2009, Yves Minguy a perdu pied. Ce jour-là, le supérieur hiérarchique de cet informaticien de France Télécom, respecté et reconnu dans l'entreprise, est venu lui annoncer qu'il serait muté douze jours plus tard dans un centre d'appels où il répondrait aux clients mécontents. Trois ans plus tôt, l'homme avait déjà subi une mise au placard de la part de l'entreprise, vu l'équipe dont il était responsable fondre comme neige au soleil, puis s'était retrouvé isolé dans un immeuble vide, oublié de ses collègues.

La première fois, Yves Minguy avait su rebondir, en acceptant une mutation à Lille, à une quinzaine de kilomètres de chez lui, et en travaillant à distance avec une équipe de Paris. Mais ce 17 juin, après trente-cinq ans de carrière dans l'entreprise, il n'a pas su, pas pu. Il est allé voir son médecin, qui l'a immédiatement mis en arrêt de travail. Profonde dépression. Il n'a plus jamais remis les pieds chez France Télécom ou Orange.

Dix ans plus tard presque jour pour jour, le 13 juin 2019, Yves Minguy était à la barre du tribunal correctionnel de Paris. Il est partie civile au procès des pratiques managériales de France Télécom qui ont

causé plusieurs dizaines de suicides entre 2006 et 2011 et qui valent à ses ex-dirigeants **d'être poursuivis pour harcèlement moral**. Pour Mediapart, **qui l'avait rencontré** en pleine reconstruction, en 2011, il a accepté de raconter ce moment qui a inauguré la 23^e journée d'audience d'un procès qui durera jusqu'au 12 juillet.



Yves Minguy en 2011. © Mathieu Magnaudeix et Hugo Vitrani

« *Avant de parler au tribunal, j'avais mis mon armure. Ça fait quasiment une semaine que je suis inatteignable*, raconte l'ancien employé. *Moi qui suis amateur de formule 1, j'ai fait comme les pilotes avant la course : ils se mettent contre un mur et s'enferment dans leur bulle.* »

Il n'a pas envisagé une seconde de se dérober : « *Le devoir, c'est de parler. Pour ceux qui ne sont plus là.* » En 2011, il avait monté Les Blessés de Next, la première association des victimes du plan de transformation déployé chez France Télécom pour faire partir 22 000 personnes, pour la plupart fonctionnaires. « *Aujourd'hui, mon association est morte, comme les autres. Dix ans après, les gens ont oublié, ils n'ont plus envie d'en parler. La plupart d'entre eux n'étaient pas loin de la retraite à l'époque. Pour eux, cette période est finie depuis longtemps.* » Il le regrette : « *On devrait être dix fois plus nombreux à témoigner, et à être parties civiles au procès.* »

Douze heures après son témoignage, où l'émotion a parfois débordé, il est plutôt satisfait du déroulement de l'après-midi. « *Je me faisais une montagne de cette intervention devant le tribunal, mais ce n'était pas si terrible*, confie-t-il. *La présidente connaît le dossier sur le bout des doigts, elle prend en compte le problème et elle est plutôt bienveillante.* » Dans le texte qu'il avait préparé, Yves Minguy a pris au mot Didier Lombard, l'ex-PDG qui avait expliqué pendant

le procès que les victimes des plans de restructuration, ceux qui sont tombés en chemin, étaient ceux qui n'avaient pas su évoluer.

« *Le fil conducteur de ma carrière n'a été que l'évolution constante* », a donc expliqué dès ses premiers mots l'ex-informaticien. « *J'ai démarré là-dessus, et après, c'était parti*, explique-t-il à Mediapart. *J'ai parlé, j'ai parlé. Pendant une heure, paraît-il, mais on ne s'en rend pas compte quand on est dedans.* » Entré dans la maison en 1973, il a accompagné le déploiement des lignes téléphoniques, puis est devenu référent Minitel à Lens, spécialiste des miniserveurs télématiques. Il devient ensuite programmeur, puis responsable des services d'information, manager, développeur d'applications web... Au moment où on lui annonce sa rétrogradation, il travaille sur le plan « 100 % haut débit » en Auvergne, un projet suivi de près par Didier Lombard lui-même, repris ensuite par d'autres régions.

Avec les prises de parole de ses avocats, les réponses des prévenus puis ses propres commentaires, il est resté à la barre pas loin de 90 minutes. Après son intervention, qui a décrit minutieusement l'enfer qu'a pu être l'entreprise pour certains de ses salariés les plus dévoués, les plus consciencieux, les avocats de la défense ne se sont risqués à aucune question.

Certains des prévenus en revanche, comme **ils ont commencé à le faire** il y a quelques jours, se sont dits émus ou embarrassés par la situation qu'il a dû vivre. Louis-Pierre Wenès, l'ex-numéro 2 de France Télécom, a déclaré regretter « *profondément* » et trouver « *injuste* » ce qu'Yves Minguy a subi, au regard « *de ce qu'il a apporté à l'entreprise* ».

Didier Lombard a pour sa part reconnu « *un petit manque de bon sens managérial* ». « *Par moments, on a l'impression qu'ils se prennent une claque, quand même*, commente Yves Minguy. *Mais je reste sur mes gardes : quand on voit Didier Lombard immobile sur sa chaise écouter les gens défiler pour dire tous la même chose, et qu'il reste imperturbable, on a du mal à comprendre.* »

« Ils n'ont pas réagi »

« *À la barre, j'ai parlé de moi parce que j'étais là pour ça, mais il ne faut pas perdre la vision globale*, insiste-t-il. *Ceux qui avaient des tableaux d'indicateurs, c'était les dirigeants, mais derrière chaque chiffre, il y a un homme ou une femme qui a souffert.* » Face aux tentatives des prévenus de se défaire de leurs responsabilités, il oppose son bon sens : « *S'il n'y avait pas de directives, il n'y aurait pas eu ce comportement des chefs d'unité ni les messages répétés chaque semaine, et bien ciblés, pour nous dire qu'il y avait des postes à prendre ailleurs dans la fonction publique. Et puis, à chaque réunion de cadres, on passait dix minutes sur la question des mobilités !* »

Les ex-dirigeants semblent de plus en plus en difficulté lorsqu'il s'agit d'assurer qu'ils n'étaient pas au courant des *burn-out* et des suicides. Maintenir cette position alors que des dizaines de cas ont désormais été minutieusement examinés par le tribunal n'est pas chose aisée. « *Ils ne savaient pas ? Mais les statistiques remontaient de partout ! Après mon cas, dans la même direction, il y a eu plusieurs autres cas de dépressions graves, des suicides. Même le cadre qui m'avait annoncé ma mutation s'est tué...* rappelle Yves Minguy. *Mi-2009, toutes les semaines il y avait quelque chose. Mais ils n'ont pas réagi. C'est impossible.* »

Aujourd'hui, après « *150 à 160 séances de psychiatrie* », il est passé à autre chose. Il donne un coup de main à l'entreprise de communication de Monique, sa femme. Il participe aussi à un club d'entreprises, par l'intermédiaire d'un groupe de professionnels utilisant **la méthode BNI**. « *C'est une thérapie colossale, ça oblige à se tenir, à avoir un certain standing, à parler en public, à se vendre, dit-il. Ce sont des choses que j'avais su développer dans ma carrière, mais que j'avais perdues. Or, quand on n'a plus rien, on est honteux, on s'isole et c'est foutu. Ce groupe d'entrepreneurs, ça m'a fait beaucoup de bien.* »

L'ancien salarié dévoué est heureux de laisser de côté ce passé douloureux. Quand il y arrive. « *Je dis toujours que c'est une cicatrice : une fois cicatrisé, ça*

*ne fait plus mal. Mais si vous grattez, elle se réveille.
Alors, il faut se blinder.* » Pour ne plus jamais perdre
pied.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.